

Tendances, enjeux et perspectives de développement

# La DEPF met en avant les acquis et le potentiel du PMV

Leila Ouchagour

louchagour@aujourd'hui.ma



L'agriculture est le cœur battant de l'économie nationale. Elle génère 13% du PIB et représente 38% dans l'emploi total au niveau national. Dans le milieu rural ce taux atteint 74%, à en croire le dernier rapport de la Direction des études et des prévisions financières (DEPF) intitulé «Le secteur agricole marocain : tendances structurelles, enjeux et perspectives de développement». Ce document exhaustif fait un diagnostic de l'évolution des politiques et stratégies agricoles qu'a connue le Maroc depuis l'indépendance tout en dressant les défis majeurs de l'agriculture marocaine. Il énumère les tendances structurelles, enjeux et perspectives de développement de ce secteur vital et lance des pistes de réflexion pour l'avenir. Dans ce sens, la stratégie portée par le Plan Maroc Vert (2008) a été lancée pour dynamiser le secteur sur la base de plusieurs leviers. Le premier se rapporte à l'investissement productif agricole axé sur le recentrage de la croissance du secteur autour de filières compétitives tout en garantissant un accompagnement solidaire au profit des autres filières. Pour y parvenir, l'étude rappelle que «ces deux options majeures constituent les

deux piliers de cette stratégie dont le premier porte sur le développement de filières à forte valeur ajoutée/productivité (agrumes, olives, maraichages, horticulture, aviculture et viande bovine) et ce, selon une approche transactionnelle autour de 700 à 900 projets concrets d'agrégation. La mise en œuvre de ces projets a engendré le déploiement d'un effort d'investissement conséquent par les pouvoirs publics permettant une impulsion durable des investissements privés agricoles». Par conséquent, un budget de 115 milliards de dirhams a été mobilisé à l'horizon 2020. Le deuxième levier englobe une vision inclusive de la politique agricole intégrant la petite agriculture avec pour objectif l'amélioration des revenus des petits exploitants. Le troisième pilier est pour sa part une réponse à la problématique du morcellement foncier agricole. Ainsi, l'agrégation fondée sur la mutualisation des efforts et des moyens entre l'agrégateur et l'agrégé selon un partenariat entre l'amont productif et l'amont industriel a été présentée comme solution à cette problématique. Sur le plan législatif, la loi 04-12 a ainsi permis l'élargissement de la palette

de filières agricoles éligibles à l'agrégation, la révision des règles d'éligibilité des petits agriculteurs pour l'approbation des projets d'agrégation agricole, la territorialisation ainsi que la simplification du processus d'approbation de ces projets. Le quatrième levier de cette stratégie repose sur l'ajustement institutionnel de l'intervention

près de 3,5 à 9,5 milliards de dirhams, soit un taux d'accroissement annuel moyen de près de 11,7%, relève le document expliquant que sur le plan de structure, la dotation accordée au secteur agricole englobe l'investissement public, la promotion de l'investissement privé ainsi que les dons. «Force est de constater que la composante

*L'investissement public global au niveau du secteur agricole a quasiment triplé entre 2008 et 2017, passant de près de 3,5 à 9,5 milliards de dirhams, soit un taux d'accroissement annuel moyen de près de 11,7%.*

publique. Le rapport évoque des ressources conséquentes mobilisées, avec 50 milliards de dirhams supplémentaires sous forme de financement public. Le PMV a également bénéficié de partenariats de long terme avec des bailleurs de fonds nationaux et internationaux et du concours financier du Fonds Hassan II. La stratégie menée a eu un impact positif sur la dynamique de l'investissement agricole public et privé. En termes de chiffres, l'investissement public global au niveau du secteur agricole a quasiment triplé entre 2008 et 2017, passant de

liée au soutien à l'investissement privé a triplé entre 2008 et 2017 en passant de 1 à 3,2 milliards de dirhams, contre une hausse de l'investissement public hors subventions de 2,5 à 4,6 milliards de dirhams durant la même période», précise cette étude. Globalement il s'avère donc que sur la période 2008-2017, le cumul des investissements publics, hors subventions aux investissements privés, affiche un volume global de près de 43 milliards de dirhams, soit près de 4 milliards de dirhams en moyenne par an sur 10 ans. De son côté, l'in-

vestissement privé a atteint 56 milliards de dirhams, soit près de 6 milliards de dirhams en moyenne annuelle sur la même période. Au niveau de la production agricole, le document met en avant les réalisations records, notamment pour l'olivier, les agrumes et les viandes rouges dont la production a enregistré des taux de croissance annuels moyens de 7,8, 6,3 et 4,8%, respectivement, sur la période 2008-2018. Cette évolution a permis de renforcer le poids des filières moins dépendantes des aléas climatiques et par la même occasion booster les exportations agroalimentaires, en particulier les fruits frais ou secs, congelés ou en saumure avec un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de près de 13,5% et les légumes frais, congelés ou en saumure avec un TCAM de 8,5%. Autre fait important : le secteur agricole a pu enregistrer durant cette décennie un rythme d'évolution nettement supérieur à celui enregistré par le PIB global et la VA non agricole, soit 6,9% contre une croissance de 3,8% pour l'ensemble de l'économie. En termes de projections vers l'avenir, le document s'attache à souligner les performances encourageantes du PMV qui augurent de perspectives favorables identifiant dans ce sens trois leviers stratégiques. Il s'agit pour le rapport de favoriser l'intégration industrielle du secteur agricole. L'objectif étant de favoriser une meilleure valorisation de la production agricole. Pour cela la DEPF recommande de veiller à la mise en œuvre des dispositions du contrat programme du secteur agroalimentaire signé en 2017 et d'accélérer l'opérationnalisation des agropôles. Il s'agit également de renforcer les capacités de résilience et d'adaptation de l'agriculture marocaine aux effets du changement climatique.